

# INFOS ACTIVITES !!

**Tchoukball** : sport collectif Suisse. Le but est de faire rebondir la balle sur l'un ou l'autre trampoline de manière à la faire retomber sur le terrain, hors de portée des joueurs de l'équipe adverse.

**Ultimate** : à l'instar du rugby ou du football canadien, le but du jeu est d'amener le disque dans la zone de but adverse par une succession de passes.

**Loup garou de Thiercelieux** : jeu de société d'ambiance. Chaque joueur incarne un villageois ou un loup-garou. Le but général pour les villageois (dont certains ont des pouvoirs ou des particularités) est de démasquer et de tuer tous les loups garous. A contrario, pour les loups garous, le but est d'éliminer tous les villageois et de ne pas se faire démasquer.

**Création d'un court métrage** : écriture de l'histoire - mise scène - prise de son - tournage - montage. Thème : horreur d'halloween. Obligation de participer à toutes les séances.

**Escape game** : jeu de coopération. Enfermé dans une pièce, l'équipe a une heure pour en sortir en récoltant des indices et en répondant aux énigmes.

## VOS INTERLOCUTEURS

**Antoine**, directeur EJDOL du 22 octobre au 02 novembre 2018.

02 99 48 18 97 - 06 33 23 04 87  
ejdol@ccdol-baiemsm.bzh

Info sur :  
[www.espacejeunesdol.sitew.com](http://www.espacejeunesdol.sitew.com)

## LES AUTRES E.J. DE LA COMCOM

Espace Jeunes Le Vivier-sur-Mer /  
Mont-Dol / Bagger-Pican,  
Jérôme : 06 78 94 75 06

Espace Jeunes de Pleine-Fougères,  
Pauline : 06 81 64 67 69

Communauté de communes du Pays de Dol et de la Baie du Mt St-Michel  
Espace Jeunes de Dol de Bretagne  
1 rue des Tendières  
35120 - DOL DE BRETAGNE



santé  
famille  
retraite  
services



# ESPACE JEUNES

## DOL DE BRETAGNE

### 11-17 ANS



# VACANCES D'AUTOMNE 2018

## DU 22 OCTOBRE AU 02 NOVEMBRE

LUNDI  
22 OCTOBRE

10h-12h :

**Atelier déco.**

Esprit créatif pour donner à l'Espace Jeunes un look des plus terrifiant.

14h-17h :

**Tchoukball et Ultimate.**

Rdv à la salle Cosec.  
N'oublie pas ta tenue de sport.

MARDI  
23 OCTOBRE

10h-12h :

**Tennis de table.**

Rdv à la salle multisports.  
N'oublie pas ta tenue de sport.

14h-18h30 :

**Patinoire Le Blizz à Rennes\*.**

N'oublie pas ta paire de gants et des vêtements chauds.

MERCREDI  
24 OCTOBRE

10h-12h :

**Enigmes et casses têtes.**

14h-17h :

**Basket et Football.**

Rdv à la salle Cosec.  
N'oublie pas ta tenue de sport.

14h-17h :

**Création d'un court métrage.**

14h-17h :

**Jeux de société.**

Rdv à la ludothèque.

14h-17h :

**Création d'un court métrage.**

VENREDI  
26 OCTOBRE

10h-12h :

**Atelier bois.**

Finition du jeu appelé « la grenouille ».

14h - 18h :

**Escape game\***

de Rennes.

17h-18h30 :

**Accueil animé**

20h30 - 23h :

**Loup garou.**

20h30 - 22h30 :

**Bowling\*.**

Rdv devant le bowling.  
N'oublie pas ta paire de chaussettes.

LUNDI  
29 OCTOBRE

10h-12h :

**Jeux pré-sportifs.**

Rdv à la salle Cosec.  
N'oublie pas ta tenue de sport.

14h-18h30 :

**Piscine\*.**

N'oublie pas ton maillot (slip de bain ou boxer) et ta serviette.

MARDI  
30 OCTOBRE

10h-12h :

**Création d'un court métrage.**

14h-17h30 :

**Dîner à peu près parfait.**

(Spécial Halloween)

14h-18h :

**Création d'un court métrage.**

MERCREDI  
31 OCTOBRE

13h45-17h30 :

**Space Laser\* À Rennes.**

17h-18h30 :

**Accueil animé**

VENREDI  
02 NOVEMBRE

10h-12h :

**Badminton.**

Rdv à la salle multisports.  
N'oublie pas ta tenue de sport.

14h-17h :

**Enquête policière.**

(grand jeu)

## RAPPEL DES INFORMATIONS IMPORTANTES :

### FORMALITÉS D'INSCRIPTION :

Le jeune doit être en 6<sup>ème</sup> ou être dans l'année de ses 12 ans.  
Un dossier d'inscription doit être rempli par les parents ou les responsables légaux.  
Une cotisation annuelle de 15€ est demandée, renouvelable après les vacances d'été.

### ATTENTION : TOUT DOSSIER NON COMPLET SERA REFUSE !!

Afin de ne pas perturber les animations lorsque les vacances ont débuté les inscriptions se font uniquement sur rendez-vous.

### FORMALITÉS D'INSCRIPTION :

Lors d'une inscription pour les vacances scolaires, un tableau reprenant les activités et l'autorisation parentale doivent être remis au directeur par mail ou directement à l'Espace Jeunes (En cas d'absence, une boîte aux lettres a été mise en place sur la porte d'entrée). Attention les places sont limitées.

Si le jeune veut s'inscrire à une activité en période scolaire, participer à une activité non prévue lors de l'inscription des vacances ou se désinscrire, une autorisation parentale (disponible sur le site internet et à l'Espace Jeunes), vous sera demandée.

### LE PAIEMENT :

Une facture vous sera envoyée à la fin de chaque période.  
Le règlement est à adresser au Trésor Public de Dol de Bretagne.

### LES TARIFS :

Une participation est demandée pour certaines activités, variable selon le code couleur et le quotient familial.

Tranches quotients	Tranche A 0 à 600€		Tranche B 601 à 900 €		Tranche C 901 à 1200 €		Tranche D 1201 à 1500€		Tranche E 1500€ et +	
	CDC	Hors CDC	CDC	Hors CDC	CDC	Hors CDC	CDC	Hors CDC	CDC	Hors CDC
Activités roses	3,50 €	6,50 €	4 €	7 €	4,50 €	7,50 €	5 €	8 €	5,50 €	8,50 €
Activités bleues	6 €	11 €	7 €	12 €	8 €	13 €	9 €	14 €	10 €	15 €
Activités sportives et artistiques sur la CDC organisées par les animateurs	GRATUIT									
Repas	3,15 €									

**Info pique-nique :** L'Espace Jeunes laisse la préparation des pique-niques à la charge des parents. Cependant, il est important de prendre en compte la sécurité alimentaire de ceux -ci. Nous vous conseillons fortement de respecter la chaîne du froid pour les produits frais et donc de les conserver dans un contenant isotherme (glacière, sacs isothermes, au besoin avec des blocs réfrigérants ou des pains de glace). Si le transport en glacière n'est pas possible, nous vous conseillons de privilégier des produits non altérables se conservant à température ambiante (pain, légumes cru lavés, pâté en boîte, produits secs, charcuteries stables, fromages au lait pasteurisé, fruits ou compotes, eau en bouteille...). Toutes les préparations à base d'œuf doivent être à éviter à l'exception des œufs durs conservés dans leurs coquilles. **La structure ne peut pas être tenue responsable en cas d'intoxication alimentaire de l'enfant lorsque le repas est à la charge des parents.**